

## **Révision des bases de la formation en culture générale dans la formation professionnelle initiale**

### **Information succincte 06**

#### **Projets partiels 1 et 2 : révision de l'ordonnance sur les conditions minimales relatives à la culture générale (OCM CG) et du plan d'études cadre culture générale**

Berne, le 30 novembre 2023

Les projets partiels 1 (révision de l'OCM CG) et 2 (révision du plan d'études cadre, PEC) sont bien avancés.

Durant l'été 2023, le SEFRI a procédé à des adaptations de l'ordonnance CG et du nouveau plan d'études cadre (nouveau PEC) sur la base des retours exprimés lors de la réunion du groupe d'accompagnement de juin 2023.

Lors de réunions de ce même groupe qui se sont tenues en août et en octobre 2023, le SEFRI a présenté les articles adaptés et complétés de l'ordonnance CG ainsi que le projet retravaillé du nouveau PEC. Le groupe d'accompagnement a discuté des modifications proposées en s'appuyant sur des questions directrices concrètes. Les membres du groupe ont approuvé les adaptations apportées à l'ordonnance et au nouveau PEC. La CTFP a également pris connaissance des projets et a constaté que les principes de la révision ont été respectés.

Le concept pédagogique et didactique actuel de la culture générale a fondamentalement fait ses preuves. La durée de l'enseignement de la culture générale et les deux domaines d'apprentissage "langue et communication" et "société" sont maintenus. Les projets de l'OCM CG et du nouveau PEC tiennent compte des évolutions de ces dernières années et visent à concrétiser de manière uniforme à l'échelle nationale les objectifs de la culture générale pour l'enseignement et pour le domaine de qualification "culture générale".

Le nouveau PEC introduit par exemple douze compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie. Il s'agit de compétences importantes pour l'avenir, qui peuvent être utilisées dans la vie privée, sociale et professionnelle. En outre, le travail d'approfondissement actuel pour les formations initiales de deux ans et l'examen écrit pour les formations initiales de trois et quatre ans sont supprimés. La durée du travail final est précisée dans l'OCM CG et la présentation est complétée par un entretien d'approfondissement.

Le SEFRI est responsable du développement et de la qualité de la culture générale dans la formation professionnelle initiale. Suite à la suppression de la Commission suisse pour le développement et la qualité de la culture générale dans la formation professionnelle initiale, le SEFRI examine périodiquement la nécessité de révision de l'ordonnance et du plan d'études cadre en fonction des développements actuels en lien avec les compétences à acquérir dans la culture générale. Il fait appel à cet effet aux partenaires de la formation professionnelle.

La consultation des offices à l'échelle fédérale aura lieu en décembre 2023. Sur la base des retours qui seront formulés lors de cette consultation, l'ordonnance et le nouveau PEC feront à nouveau l'objet d'adaptations qui seront discutées au sein du groupe d'accompagnement lors de

sa prochaine réunion en janvier 2024. Les acteurs de la formation professionnelle (partenaires sociaux, cantons) et autres parties intéressées seront ensuite consultés. La procédure d'audition se déroulera de mars à mai 2024.

#### **Projet partiel 4 : documents de référence visant à améliorer la qualité et à renforcer le caractère contraignant de la mise en œuvre**

La première étape du projet partiel 4 a été lancée avec succès. Le premier atelier avec le groupe d'accompagnement a eu lieu à la mi-novembre 2023. L'objectif était de définir les instruments de mise en œuvre et les documents de référence nécessaires à améliorer la qualité et renforcer le caractère contraignant de la mise en œuvre du nouveau PEC. Les résultats sont en cours d'évaluation et de consolidation. Lors de la prochaine réunion du groupe d'accompagnement, en janvier 2024, les résultats ainsi qu'une planification détaillée de l'élaboration des instruments de mise en œuvre et des documents de référence prévue avec le soutien d'un accompagnement pédagogique spécialisé à partir de février 2024 seront présentés et discutés.